



L'UEROS ARTA s'adresse à des personnes en situation de handicap consécutive à une lésion cérébrale ou une maladie psychique. Elle propose un stage pour évaluer les compétences et aider à élaborer un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle.

L'équipe de l'ARTA vous accueille durant un stage de trois mois pour :

- évaluer vos capacités et vos difficultés
- vous aider à définir un projet personnalisé, en fonction de vos potentialités et de vos souhaits
- établir un bilan complet avec des préconisations d'orientation
- vous proposer un relais vers des partenaires pour vous accompagner dans la mise en place de votre projet.



UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE POUR VOUS « COACHER »

L'équipe pluridisciplinaire de l'UEROS vous aide à élaborer le projet personnalisé adapté à vos besoins et vos capacités. Elle utilise différents supports : entretiens individuels, tests normés, exercices théoriques et pratiques, visites à domicile, mises en situations sociales et/ou professionnelles.

Un réseau de partenaires

L'équipe de l'UEROS vous aide à vous engager sur le chemin d'une nouvelle vie en lien avec l'hôpital de Nantes et le Centre de Réadaptation Fonctionnelle et Professionnelle de la Tourmaline à Saint-Herblain.



DEROULEMENT DU STAGE UEROS

Le stage se décompose en trois phases :

- > **Une phase d'évaluation** de vos potentialités et difficultés cognitives, physiques, sociales, scolaires, comportementales et professionnelles.
- > **Une phase de réentraînement** suite aux différentes évaluations, pour consolider et accroître votre autonomie dans la vie quotidienne, afin de favoriser votre insertion sociale et/ou professionnelle.
- > **Une période de mises en situations** sociales (activités de développement personnel) et/ou professionnelles (en entreprises ordinaires, adaptées ou en milieu protégé) en lien avec votre projet personnalisé et vos potentialités évaluées.

A l'issue du stage, un bilan complet avec des propositions d'orientation vous est remis et est transmis par l'ARTA à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Pendant le stage, vous êtes invités à participer au groupe d'expression, qui est l'instance destinée à garantir vos droits et votre participation au fonctionnement du service.

MODALITES PRATIQUES

- La durée moyenne du stage est de 3 mois. Elle peut être adaptée au rythme de chacun, avec une durée maximale de 6 mois sur 3 ans.
- Un hébergement de semaine est proposé aux personnes éloignées de l'UEROS.

CONDITIONS FINANCIERES

- Les bénéficiaires de l'UEROS ont le statut de stagiaires de la formation professionnelle et peuvent être rémunérés par l'Etat.
- Les frais de restauration et de déplacement sont à la charge des personnes accueillies.

POUR EN BENEFICIER

Pour accéder à l'UEROS, il faut :

- être âgé de plus de 18 ans
- être en situation de handicap suite à une lésion cérébrale acquise ou être en situation de handicap psychique
- avoir une orientation UEROS de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) en cours de validité.

L'ADMISSION A L'UEROS

L'admission est soumise à un entretien individuel avec la chef de service, un entretien avec la neuropsychologue et à l'avis du médecin psychiatre (pensez à joindre votre dossier de candidature et un certificat médical).

CONTACT

Delphine Pinsard - chef de service
delphine.pinsard@arta.asso.fr

20 avenue Jean Jaurès • BP 33317
44233 Saint-Sébastien-sur-Loire cedex
Tél. 02 51 79 09 09 - Fax. 02 51 79 09 00

